

THE MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER COMPANY

CAPITAL AUTORISÉ : \$17,000,000

[Banquiers : BANQUE DE MONTREAL

Président H. S. HOLT
Premier Vice-Président JAMES ROSS
Second Vice-Président, RODOLPHE FORGET
Secrétaire-Trésorier H. H. HENSHAW

DIRECTEURS :

H. MONTAGU ALLAN, Directeur de la Montreal Gas Company, Directeur de la Merchants Bank of Canada.
HON. L. J. FORGET, Sénateur, Président de la Montreal Street Railway Company, Président de la Richelieu & Ontario Navigation Company.
RODOLPHE FORGET, Président de la Royal Electric Company, Directeur de la Montreal & St. Lawrence Light and Power Company.
LT.-COL. F. C. HENSHAW, Directeur de la Royal Electric Company, Directeur de la Montreal Street Railway Company.
H. S. HOLT, Président de la Montreal Gas Company, Directeur de la Canadian General Electric Company.
HON. ROBERT MACKAY, Directeur de la Montreal Gas Company, Directeur de la Bell Telephone Company.
C. E. L. PORTEOUS, Président de la Montreal & St. Lawrence Light and Power Company, Directeur de la Toronto Railway Company.
HON. H. B. RAINVILLE, Orateur de l'Assemblée Législative, Directeur de la Royal Electric Company.
JAMES ROSS, Directeur-Gérant de la Montreal Street Railway Company, Directeur de la Banque de Montréal.

Aux Actionnaires des

THE ROYAL ELECTRIC COMPANY and THE MONTREAL GAS COMPANY.

Messieurs :

La Montreal Light Heat and Power Company a été incorporée par de forts actionnaires de la Compagnie Royale Electrique, de la Compagnie du Gaz de Montréal et de la Montreal & St. Lawrence Light and Power Company (ci-devant la Compagnie Manufacturière de Chamblé).

Le but de l'incorporation est d'exploiter la production et la distribution de la lumière, de la chaleur et du pouvoir moteur à Montréal et ses environs.

La Compagnie a obtenu de la Législature des pouvoirs qui lui permettent d'exploiter cette industrie avec autant d'avantage que toutes autres compagnies auparavant incorporées par la Législature.

L'industrie de la lumière et du pouvoir moteur à Montréal a été grandement modifiée depuis un court laps de temps par suite de l'immense développement des pouvoirs d'eau dans le voisinage immédiat de la ville.

On a cru que la nouvelle situation serait au plus grand avantage d'une compagnie, qui contrôlerait le plus grand producteur de pouvoir et les plus grands vendeurs de lumière et de pouvoir moteur, notamment la Montreal and St. Lawrence Light and Power Company, la Compagnie Royale Electrique, et la Compagnie du Gaz de Montréal, et laquelle sera dans la double position de produire et de vendre de la lumière, de la chaleur et du pouvoir moteur, et posséderait un champ plus vaste que les compagnies constituantes n'ont possédé dans le passé.

On pourra réaliser une réduction considérable dans les dépenses, en exploitant de concert les différentes compagnies.

Les directeurs de la Compagnie croient que les avantages que l'on retirera d'une administration plus unie, — avantages d'exploitations de plus grands pouvoirs sur une plus grande échelle, et l'unification des intérêts qui autrement pourraient être opposés les uns aux autres, auront pour résultat des recettes claires plus considérables à être appliquées aux dividendes.

La Montreal Light Heat and Power Company a pris des arrangements définitifs avec MM. L. J. Forget & Cie par l'entremise de qui elle fera l'acquisition de la majorité des actions du capital des trois compagnies ci-dessus mentionnées.

Il est à désirer que tous les actionnaires des trois compagnies puissent avoir l'occasion d'échanger leurs actions pour les actions de cette compagnie et MM. L. J. Forget & Cie font avec les présentes une offre à cet effet aux actionnaires de ces trois compagnies.

L'année financière de la Compagnie commencera le premier jour de Mai de chaque année et c'est l'intention des fondateurs de mettre les dividendes payables tous les trois mois, à compter du 15 août prochain.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

H. H. HENSHAW,
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 25 Avril, 1901.

BUREAUX DE MM. L. J. FORGET & CIE.

Montréal, 25 avril 1901.

MONTREAL GAS COMPANY.

Montréal, 25 avril 1901.

Aux Actionnaires de la Royal Electric Company et de la Montreal Gas Company.

MESSIEURS,

Nous vous offrons par les présentes de vous échanger les actions que vous possédez actuellement dans la Compagnie du Gaz de Montréal ou dans la Compagnie Royale Electrique pour des actions de The Montreal Light, Heat and Power Company dans la proportion de 250 d'actions au pair de la Compagnie du Gaz de Montréal ou de la Compagnie Royale Electrique. Il ne sera pas distribué de parts fractionnelles des actions du capital de The Montreal Light, Heat and Power Company, mais ces dites parts seront réparties entre nous.

Cette offre sera valable pour trente jours de cette date — et ce temps est fixé pour permettre aux actionnaires demeurant à l'étranger de recevoir et d'examiner l'offre.

Elle est susceptible d'être retirée par nous en tout temps, par un avis de deux jours publié dans un journal quotidien de Montréal.

Les actionnaires qui acceptent cette proposition sont priés de signer la lettre d'acceptation ci-jointe et d'envoyer cette lettre, avec leurs certificats d'actions, s'ils en ont, à The Royal Trust Company, avec laquelle des dispositions ont été prises pour la réception des actions et pour leur échange pour des actions de la nouvelle compagnie aux conditions ci-dessus mentionnées; et dont les frais seront payés par nous.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos obéissants serviteurs,

L. J. FORGET & CIE.

A LA ROYAL TRUST COMPANY, Montréal.

MESSIEURS,

J'accepte, par les présentes, une offre qui m'a été faite par MM. L. J. Forget & Cie, pour échanger les actions que j'ai maintenant dans la Compagnie Royale Electrique ou dans la Compagnie du Gaz de Montréal pour des actions de The Montreal Light, Heat and Power Company, dans la proportion de 250 d'actions au pair de The Montreal Light, Heat and Power Company pour 100 d'actions au pair de la Compagnie Electrique Royale ou de la Compagnie du Gaz de Montréal.

Je possède

. d'actions dans la Compagnie.

et, par les présentes, je vous autorise à remettre ces actions à MM. L. J. Forget & Cie ou à leur délégué sur réception par vous, à leur compte, d'actions de The Montreal Light, Heat and Power Company, dans la proposition ci-dessus mentionnée, suivant les conditions de leur offre.

Je vous constitue par les présentes et de façon irrévocable mon procureur pour le transfert desdites actions à MM. L. J. Forget & Cie et pour la réception des actions de The Montreal Light, Heat and Power Company, à être remises par eux, ainsi que pour faire et exécuter pour moi et en mon nom, tous les actes et documents nécessaires pour donner effet à la présente procuration.

Notre dévoué,

NOTE.—Les actionnaires qui ont des certificats d'actions voudront bien les adresser en faveur de The Royal Trust Company et les expédier avec cette lettre.

Les actionnaires de la Compagnie Royale Electrique qui pourraient avoir droit à une part fractionnelle d'une action voudront bien dire s'ils désirent la vendre ou acheter la part fractionnelle restante pour compléter leur action.

Aux Actionnaires de la Montreal Gas Company.

Chers Messieurs :

Nous soussignés, actionnaires de la Compagnie du Gaz de Montréal, avons pris en considération la proposition de MM. L. J. Forget & Cie d'échanger les actions de la Compagnie pour des actions de The Montreal Light, Heat and Power Company, telle qu'exposée dans la lettre circulaire qu'ils nous ont adressée le 25 avril 1901, et avons décidé de l'accepter en ce qui nous concerne.

Nous croyons que la centralisation de l'administration des compagnies productives et vendeuses sous une seule organisation aura pour résultat une administration meilleure, une diminution dans les dépenses, ainsi que des revenus nets plus considérables pour le paiement des dividendes.

Nous sommes, Messieurs, Vos obéissants serviteurs,
H. MONTAGU ALLAN, HECTOR MACKENZIE,
H. S. HOLT, HUGH PATON,
C. R. HOSMER, GEO. H. SMITHERS,
HENRY JOSEPH, JAMES WILSON,
ROBERT MACKAY.

LA ROYAL ELECTRIC COMPANY

Aux actionnaires de la Royal Electric Company.

Chers Messieurs :

Nous soussignés, actionnaires de la Compagnie Royale Electrique, avons examiné la proposition de MM. L. J. Forget & Cie d'échanger les actions de la Compagnie pour des actions de The Montreal Light, Heat and Power Company, telle qu'exposée dans la lettre circulaire qu'ils nous ont adressée le 25 avril 1901, et avons décidé de l'accepter en ce qui nous concerne.

Nous croyons que de la concentration administrative des diverses compagnies sous une direction unique, résultera une administration améliorée, une diminution de dépenses et des gains nets plus considérables pour le paiement des dividendes.

Nous sommes, Messieurs, Vos obéissants serviteurs,
R. FORGET, F. B. RAINVILLE,
GEORGE CAVERHILL, JAMES WILSON,
F. C. HENSHAW, J. R. WILSON,
J. R. MEEKER.

MONTREAL & ST. LAWRENCE LIGHT & POWER COMPANY.

Montréal, 25 avril 1901.

A MM. Forget & Cie, Montréal.

Chers Messieurs :

Les soussignés, actionnaires de The Montreal and St. Lawrence Light and Power Company, contrôlant la majorité des actions qui constituent le capital de cette compagnie, offrent par les présentes de vous remettre la majorité des actions émises par cette compagnie, pour un égal montant en actions de The Montreal Light, Heat and Power Company, sur votre remise à la dernière compagnie d'une majorité des actions constituant le capital de la Compagnie du Gaz de Montréal et de la Compagnie Royale Electrique.

Vos dévoués,

K. W. BLACKWELL, JAMES WILSON,
L. J. FORGET, CHASE L. PORTEOUS,
R. FORGET, JAMES ROSS,
F. C. HENSHAW.

L'imbroglie chinoise

Les puissances et la Chine

Pékin, 7.—La Chine va demander aux puissances d'obtenir pour elle un emprunt suffisant au paiement de l'indemnité des que le montant va être fixé. Elle demandera aussi une somme supplémentaire annuelle de vingt millions de taëls, à prélever conformément aux propositions des ministres étrangers.

Berlin, 7.—Le "Moniteur local" dit que dans le projet d'ouvrir les portes de la Chine au commerce du monde, la Mandchourie s'y trouve comprise, mais que l'Allemagne n'a pas d'intérêts en Mandchourie.

Birmingham, 7.—Le "Post" dit aujourd'hui que les relations entre l'Allemagne et la Russie sont très tendues. Une correspondance active s'échange entre les deux gouvernements. Les Allemands reprochent surtout aux officiers russes de n'avoir pas les égards voulus pour le maréchal de Waldersee.

Londres, 7.—On ne croit pas au ministère des affaires étrangères qu'il y ait eu un accord préliminaire relatif à la Mandchourie et de la Russie. Tout en admettant que la plupart des puissances soient très irritées par les nombreuses expéditions du maréchal de Waldersee, on ne pense pas qu'il y ait eu un accord préliminaire relatif à la Mandchourie et de la Russie. Et l'on peut affirmer que, s'il y avait le moindre tiraillement entre la Russie et l'Allemagne, les diplomates anglais en seraient enchantés, et ne prendraient pas la peine de le démentir.

Londres, 8.—Suivant une dépêche de Shanghai au "Daily Express", le père Paoli, missionnaire italien, aurait été enlevé vivant dans la province de Chanai.

Washington, 8.—On apprend que le mouvement ayant pour objet d'ouvrir les portes de la Chine au commerce étranger est approuvé non seulement par les Etats-Unis et plusieurs puissances de premier ordre, mais aussi par la Chine. L'attitude de la Russie donne quelque inquiétude; cependant, les négociations sont conduites de façon à éviter toute objection, alors même que le système de la porte ouverte viendrait surtout à s'appliquer à la Mandchourie.

Washington, 8.—On apprend que le mouvement ayant pour objet d'ouvrir les portes de la Chine au commerce étranger est approuvé non seulement par les Etats-Unis et plusieurs puissances de premier ordre, mais aussi par la Chine. L'attitude de la Russie donne quelque inquiétude; cependant, les négociations sont conduites de façon à éviter toute objection, alors même que le système de la porte ouverte viendrait surtout à s'appliquer à la Mandchourie.

Accident au Dr Watters, de Sherbrooke

Sherbrooke, 9.—Un accident qui n'a pas, nous l'espérons, de conséquences fatales, est survenu hier après-midi, au Dr Watters, dentiste.

M. Watters, était occupé dans son laboratoire à faire un pain, lorsqu'un vulcanisateur surchauffé ayant atteint une pression de 325 degrés Fahrenheit éclata et un morceau frappa le Dr Watters juste au-dessus de l'œil gauche. Il fut fait une entaille de 15 pouces jusqu'à l'os, un autre morceau lui entra dans le nez et diverses parties du visage et du cou furent atteintes.

On manda le docteur Pelletier, qui vint aussitôt panser le blessé.

On espère que le Docteur Watters se rétablira bientôt.

Malheureux accident

Il est arrivé à 8.30 hier, mardi soir, aux usines de Pliow Hersey and Co., rue St-Patrice, Montréal, un effroyable accident qui a causé la mort d'un brave père de famille.

Le malheureux, âgé de 32 ans et à moitié aveugle, fut projeté à l'air par un feu, lorsque soudain une machine faisant dévier une des barres-courbes frappa le malheureux en plein abdomen. Ce dernier poussa un cri déchirant et s'abattit sur le sol. Ses compagnons de travail accoururent à son secours et firent transporter toute hâte la voiture d'ambulance de l'Hôpital Général. Mais avant l'arrivée de la voiture l'infortuné avait cessé de vivre.

Le défunt était âgé de 32 ans et était marié depuis 12 ans. Il laisse une veuve de 26 ans, une Olive Tessier, un Lavigne, et quatre enfants en bas âge dont un petit garçon et trois petites filles.

Grand incendie à Ottawa

Ottawa, Ont., 9.—La capitale a de nouveau été visitée par un immense incendie, à bonne heure, ce matin. Le feu s'est déclaré sur la rue Clarence et s'est rapidement propagé la manufacture de voitures de camion à côté des bureaux de la compagnie de la rue de la Paix. Le feu a consumé de même que le magasin de tabac de M. T. Agnew, un salon de barbier et plusieurs maisons de pension pour les voyageurs, échantillons de chantiers. Toutes les maisons depuis le No. 23 jusqu'au No. 24 ont été rasées jusqu'à terre, et celles des Nos. 47 jusqu'au No. 47, sont considérablement endommagées. Le feu s'est communiqué jusqu'à la rue Murray. Sur cette dernière rue, les bâtiments étaient merveilleux, cependant l'hôtel de MM. Roy et Savigny a été détruit de fond en comble. Une maison de pension et quelques logements ont été aussi détruits. On estime les pertes de \$20,000 à \$30,000, en partie couvertes par les assurances. Deux ou trois personnes ont été retirées des maisons en feu, quelques-unes déjà suffoquées. Des milliers de personnes ont visité le théâtre de la conflagration. A 2 heures, le feu était sous contrôle.

Le prêt du gouvernement

A la Commission du Havre de Montréal
 Ottawa, 8.—Le ministre des finances a demandé aux résolutions relatives à l'avance de \$1,000,000 à la Commission du Havre de Montréal, pour construire des éleveurs et aménagements du port.

Cette avance sera faite en sus des avances d'argent autorisées par les statuts de 1896 et de 1898.

Aucun argent ne sera avancé sans que les plans aient été visés et acceptés par le ministre des travaux publics.

La commission émettra des déductions pour un montant égal aux sommes avancées et les remettra au receveur général. Ces déductions porteront la date de l'avance, paieront 3 p. c. d'intérêt et seront remboursables en 25 ans.

Le principal et l'intérêt seront payés à même les revenus de la Commission du Havre comme pour les sommes empruntées en vertu du statut de 1896.

SOYEZ PRUDENT

Si vous avez besoin de marchandises sèches, n'achetez pas sans avoir vu chez Feguy, Lépinay et Frère.

GUÉRIT LE RUUME EN UN JOUR

Tablettes "Laxative Bromo-Quinine." Les Pharmaciens vendent le prix \$10. Si vous n'en trouvez pas, adressez-vous à M. W. Grevy sur chaque boîte.

Labatt's (LONDON)

DEMANDEZ LA
PORTER
--SPORT--

LA CROSSE
DEUXIEME PRATIQUE DU QUEBEC
 Le Québec a eu sa deuxième pratique de la saison hier soir. Une vingtaine de joueurs étaient présents; les mêmes qui prirent part à la première pratique.

Il y aura un nouvel exercice ce soir, à 6 heures.

LES CAPITAUX CHÉCHESSENT LEURS OFFICIERS
 Ottawa, 8.—Le club de crosse capital a élu hier soir, les officiers suivants :

Officiers honoraires—R. Stewart, B. Slattery, J. Torrance, R. K. Claire, Chas. Murphy, W. R. Stroud, J. White, W. J. Baskerville, M. J. Whitty, Dr. J. K. Kidd, L. N. Batt, F. W. Carling, J. A. Seybold, S. M. Rogers, A. B. Broderick.

Patrons honoraires—Lord Minto, sir W. Laurier.

Président honoraire.—Hon. Charles Fitzpatrick.

Vices-Présidents honoraires—F. R. Latchford, N. A. Belcourt, M. P. F. Birkett, M. E. C. P. Powell, M. L. A. W. Lamson, M. L. A., et le maire W. D. Morris.

Président—James Davidson.

Vices-présidents—E. Tassé et R. Shillington.

Secrétaire-trésorier.—William Foran.

Auditeurs—Echevin S. R. Poulin et J. R. Ginks.

Entraîneur.—P. Green.

Comité exécutif—J. L. Chabot, W. F. Powell, Echevin Cunningham, P. H. Vail, Jas. Warnock, A. G. Carruthers.

Les Capitains proposent les noms des personnes suivantes comme referee C. A. E. Clendinning, Fred. Chittick, C. H. Reynolds, J. Kent, R. T. Shillock, J. P. Dunne.

LIONEL YORKIE RESIGNE COMME CAPITAINE DES TORONTO
 Toronto, 8.—Lionel Yorkie a démissionné comme capitaine de la Compagnie de Clarke, sous la présidence de M. A. F. Rutter. Le capitaine Edward L. Yorkie a donné sa démission qui a été acceptée.

Lionel Yorkie sera va à Vancouver où il entrera en société avec son frère.

Il est tout probable que Geo. Wheeler sera nommé à sa place.

ATHLETISME

CYR EST VAINQUEUR
 Comme on devait s'y attendre Louis Cyr, a encore triomphé de Ronald Canada.

LES CUIRS POUR LA CHAUSSURE SLATER

La production de la "chaussure Slater" est si remarquable que les manufacturiers peuvent contrôler le tannage de presque tous leurs cuirs.

Vous n'avez qu'à dire "Slater" et vous obtenez les meilleurs cuirs de veaux, chèvres, boucs, moutons, paires ou triples, moutons ou bœufs, etc.

Il y a aussi le "meilleur cuir vernissé français", le "meilleur cuir vernissé russe", le "meilleur cuir vernissé américain", etc.

On ne doit se servir que du poli à chaussures Slater sur ces cuirs, maintient leur élasticité et les conserve doux.

Le cuir à semelle est le meilleur que l'on puisse obtenir et sur chaque semelle se trouvent le nom et le prix dans le "dix d'adieu", quand la chaussure finie a passé le plus rigoureux examen. Catalogue.

J. H. BEGIN, SEUL AGENT POUR QUEBEC

Haute Nouveauté
Costumes pour Dames, Dernières Nouveautés, Variété Attrayante.

Valant de \$8.00 à \$40.00 Sacrifié à Moitié Prix. De \$4.00 EN MONTANT.

A Grande Réduction
Syndicat de Québec
 COIN ST-JOSEPH ET LA COURONNE

Bulletin de la Température

De la Marine et Pêcheries
BEAU DEMAIN ET PLUS CHAUD
9 mai, 3 hrs. p. m.

Des orages électriques se sont produits la nuit dernière, dans quelques parties d'Ontario; mais en général, dans le Dominion, le temps a été beau.

La température continue d'être élevée dans Ontario et dans l'ouest de Québec; et tout indique qu'elle va maintenant s'élever dans le Manitoba et les provinces maritimes.

Pronostics pour les prochaines 24 heures
Vent nord-est, beau temps, température un peu plus élevée aujourd'hui et vendredi.

LE BANQUET DE SAMEDI SOIR

Les membres de la Législature, des conseillers de ville de Québec et de Lévis et des Chambres de Commerce des deux villes, qui se proposent d'assister au banquet qui sera donné, samedi soir, au Château-Frontenac, en l'honneur des sénateurs et des députés qui visiteront Québec, ce jour-là, sont priés de s'adresser immédiatement au secrétaire de la Chambre de Commerce de Québec, M. T. LeVasseur, pour leurs billets d'admission, parce que le comité de réception est à mettre la dernière main aux préparatifs de ce banquet.

L'Hospice St-Antoine

Bénédictin et inauguration de St-Roch

Ce matin, à St-Roch, a eu lieu la bénédiction et l'inauguration du nouvel hospice St-Antoine.

On sait que le cercle catholique de Québec avait fait donation à M. le curé de St-Roch de sa magnifique propriété, rue St-Antoine, pour la construction d'un hospice destiné à recueillir les vieux et les vieillies de la paroisse. M. l'abbé Gauvreau s'est mis à l'œuvre avec le zèle admirable qui le caractérise. Il a non seulement transformé l'édifice du cercle en hospice, mais encore il a construit, sur le terrain disponible à côté de cette maison, un bâtiment considérable aménagé avec grandes salles, des réfectoires, des dortoirs, bien éclairés, bien aérés, une jolie chapelle, etc.

Un père criminel

Il aurait fait brûler cinq de ses enfants

Parry Sound, Ont., 8 mai.—Un homme qui a eu cinq enfants, a été condamné à la prison à perpétuité pour avoir fait brûler cinq de ses enfants.

Conseil de l'Instruction Publique

L'assemblée semi-annuelle du Bureau Catholique du Conseil de l'Instruction Publique a été tenue dans les édifices parlementaires hier. Il y avait grande affluence de membres honnêtes et remarquables.

Nouvelles débetures

De la Compagnie du chemin de fer Québec et Lac St-Jean
Londres, 8 mai.—La Compagnie du chemin de fer Québec et Lac St-Jean a émis hier son prospectus pour de nouvelles obligations au montant de \$170,000 (environ \$50,000) en 5%. Ces débetures sont garanties par une première hypothèque sur les propriétés de la Compagnie dans la ville de Québec et dans St-Malo.

LE MAJOR TURNER

Le steamer de la ligne Allan, le "Tunislan" capt. Vipond, est passé à Cap Race à 4 hrs. p. m. hier et est dû en notre port à bonne heure samedi matin.

M. Fred Gélinas

Il serait définitivement nommé secrétaire du département des Travaux publics.

Provencher et Deux-Montagnes

A la Cour Suprême il a été annoncé que la contestation de Provencher, instituée contre M. Larivière, était réglée avec celle du comté de Deux-Montagnes, priés contre M. Etibar.

La compagnie Allan

ET LE PORT DE QUEBEC

Elle va ajouter à sa flotte six nouveaux steamers de 20,000 tonneaux et plus

Québec deviendrait bientôt son port terminus

Les perspectives sont plus brillantes que jamais pour le port de Québec. La ligne Leyland, qui vient d'inaugurer un nouveau service d'exportation, ne tardera pas à être suivie de l'autre compagnie maritime qui, comme elle, ira de Québec leur port terminus.

Le premier steamer de cette nouvelle flotte qui est construit en Angleterre, sera prêt l'année prochaine, et sera immédiatement dirigé sur la route de St-Laurent.

La compagnie Allan suit le progrès. Elle a compris que pour lutter contre la concurrence des grands transatlantiques qui font le service à New-York et Boston, il faut augmenter les dimensions de ses steamers. C'est pourquoi elle en est venue à la décision d'ajouter à sa flotte six nouveaux steamers de construction des plus modernes et lançant 20,000 tonnes et plus.

D'après nos informations, cette populaire compagnie aurait de grandes vues sur Québec.

PLUS TARD
On s'attend à de nombreuses faillites aux États-Unis par suite de la baisse subite et considérable qui vient de se produire.

Le Northern Pacific qui est monté ce matin jusqu'à 5,999, a fermé à 3 heures, à 25.

Cette après-midi, le marché canadien a une tendance à la baisse; cependant il est plus ferme que ce matin.

Paris, 8 mai.—On annonce que la campagne antitrust, menée par le journal "L'Aurore", menace d'embarrasser sérieusement le ministre Waldeck Rousseau.

UNE COLLISION
Il y a eu, hier soir, au coin des rues Desossés et de la Couronne, une collision entre un bicycliste et un tramway électrique.

CEUVRE DE BIENFAISANCE
Lundi soir il y a eu un salut solennel à l'église du Bon Pasteur, par Mgr Gagnon, en l'honneur des Dames Bienfaitrices de l'Ouvroir et sermon.

ASSEMBLEE DE SOIR
Le sous-comité des citoyens nommé samedi dernier pour s'occuper de la réception en l'honneur du major Boulanger et Turner se réunira ce soir à l'hôtel de ville.

LE STEAMER "TRITONIA"
Le steamer "Tritonia" arrivé hier après midi en notre port avait à son bord plusieurs tonnes de bétail qui ont été débarquées au quai du Grand-Trois, à Lévis et conduites dans les parcs près de St-David.

BATAILLONS LICENCIÉS
Nous apprenons de source certaine, ce matin, que deux nouveaux bataillons licenciés ont en même temps été condamnés à 15 jours de prison, faute de paiement de la taxe.

QUARANTE HEURES
Les pieux exercices des Quarante-Heures commenceront demain matin, à 8 heures, à la chapelle du Patriarche. Les exercices auront lieu le matin, à 8 heures, et le soir, à 8 heures également.

DEVANT LE RECORDEUR
Ce matin, il y avait bon nombre de défilants à la Cour. Le premier est un étranger du nom de Edward Hochvil, qui a été arrêté en état d'ivresse et pour avoir causé du tapage sur la rue St-Louis à minuit et insultant les passants; il est condamné à 15 jours de prison, faute de paiement de la taxe.

Christophe Colomb
Le chœur de la cathédrale de Montréal, sous la direction de M. Guillaume Couture, doit visiter Québec et donner au Manège militaire de la Grande Allée, que les autorités fédérales ont gracieusement mis à sa disposition pour cette occasion, la superbe Ode-symphonique de Frédéric David "Christophe Colomb".

Les dividendes de la Standard Oil
New-York, 8 mai.—La Standard Oil Co. du New-Jersey, vient de déclarer un dividende de \$12 par action, lequel sera payable le 15 juin. Au mois de mars, \$20 furent payés. Les quatre dividendes de l'an dernier avaient été \$20 en mars, \$10 en juin, \$20 en septembre et \$10 en décembre. Le stock de la Compagnie s'est vendu à \$82 hier, le plus haut point obtenu jusqu'à présent.

Panique financière

Sur le marché de New-York

Dégingolade de toutes les valeurs américaines

A l'exception de celles du Northern Pac Fc

La détente subite que faisait prévoir la hausse extraordinaire sur le marché de New-York s'est produite enfin. Il en résulte une véritable panique financière qui cause des ruines considérables.

Toutes les valeurs américaines ont baissé de 10 à 30 points, à l'exception des actions du Northern Pacific, qui ont subi un mouvement de hausse continue. Il s'est, en fait, jamais vu, au cours de l'histoire financière, un tel mouvement de hausse continue.

La cause a été remise à quelques jours.

VENTE A L'ENCAU
On n'oublie pas l'encan de meubles et effets de ménage qui aura lieu demain à 130 h. à la salle d'encan de MM. Jacques et Cie, No. 264 1/2 rue St-Joseph.

AVIS AUX MARCHANDS
VINAIGRE DE VIN
A bon marché, presque pas plus cher que les vinaigres ordinaires.

Comme nous avons converti presque toute notre ferme en exploitation pour la culture du vin, nous prévoyons que nos produits seront insuffisants pour l'engrangement de la récolte prochaine. Pour cette raison, nous sommes disposés à vendre à sacrifice tout notre vin de vin.

DEMAIN SOIR
A huit heures, au Tara Hall, de demain soir (vendredi), sera de l'intelligence et de la poésie incarnées dans l'incorruptible virtuose "Leopold Godowski", qui visitera Québec après huit jours de tournée et nous recevra chargé de laurier, le front auréolé d'un nimbe de gloire, proclamaire des critiques européennes, le plus admirable virtuose contemporain, et devenu vraiment un prodigieux artiste, un génie au milieu des grands virtuoses de l'époque actuelle.

UN SUCCÈS COMPLET A LA KERMESS
Une foule nombreuse se rend tous les jours à LA KERMESS que nous avons organisée à la Chapelle, là elle y trouve des marchandises qui se vendent.

LA PREMIERE COMMUNION
Ce matin, à ce lieu la Première Communion a eu lieu. Prés de 90 enfants, garçons et filles, se sont approchés de la Table Sainte. La messe a été dite par Mgr Blais, qui a aussi prononcé l'allocution et donné la confirmation aux enfants.

PELLETIERES
Le nommé Bernier, de Mont-Louis, qui avait en sa possession trois peaux de castor qui ont été saisies par le détective Sylvain, avait, en outre, 50 peaux d'écrevisses et de blaireau, 5 vélos, 3 matras, 6 loupes-cerviers, 1 rétro, 2 sacs à main, 2 sacs à dos, qui ont été vendus aux marchands de fourrures, de cette ville.

ORANGES ET CITRONS
C'est hier, qu'à ce lieu à Montréal, la vente de fruits de la Compagnie des premiers transatlantiques arrivés dans notre port.

ENQUETE DU CORONER
L'enquête du coroner, tenue hier après-midi, sur le cadavre de Charles Pinhey, le jury du coroner a rendu le verdict de trouvé mort.

POURQUERIR LA GRIPPE EN DEUX JOURS
Laxative Bromo-Quinine calme la cause.

La maîtresse de Montréal

Elle retombe entre les mains de la police

Montréal, 9 mai.—Suzanne Ray, la maîtresse, est encore entre les mains de la police. Des agents de la sûreté l'ont mise hier, en état d'arrestation après avoir cherché pendant plus d'un mois.

Le steamer "Rosarion" de Londres, a été signalé à Cap Race, hier. Le steamer "Ontario" est passé en notre port, hier soir, en route pour Montréal.

Le steamer "Lake Superior", de Liverpool, est passé hier à Cap Race, et sera dans notre port, demain soir. Ce vapeur à son bord 21 passagers de première classe, 50 de seconde classe et 180 d'entrepont.

Le steamer "Lydia", venant de Bristol, est passé à la Pointe à la Renommée, hier, et sera dans notre port, ce soir. Il a à son bord 90 tonnes de fret pour Québec.

Le steamer "Mexican" capitaine Parker, venant d'Anvers, est arrivé, hier, en notre port, et a continué à Montréal, où il doit décharger sa cargaison, qui est pour Montréal exclusivement. Le "Mexican" reviendra à Québec, pour prendre sa cargaison et prendre la place du "Belgian", aux éleveurs du Grand-Nord.

Le steamer "City of London", tiendra une ligne de fret entre Québec et Montréal, durant la saison d'été.

Le steamer "Anisian" est passé, hier, à Cap Race.

Le steamer "ASHANTI"
M. W. Simons, maître du navire, L. P. Brunelle, surveillant de la ligne Lloyds en notre port, et John Macdonald, de New-Jersey, représentant des assureurs, ont terminé leur examen du steamer "Ashanti".

MORGAN VA REVOLUTIONNER LE TRANSIT OCEANIQUE
Paris, 8 mai.—M. J. Hierpont Morgan a préparé les plans pour la construction de deux steamers qui seront d'une grande richesse, et ne serviront qu'à transporter les passagers qui ne regardent pas à payer des prix élevés pour jouir de tout le luxe possible durant une traversée de l'océan.

CHASSE A LA KERMESS
Le nommé Bernier, de Mont-Louis, qui avait en sa possession trois peaux de castor qui ont été saisies par le détective Sylvain, avait, en outre, 50 peaux d'écrevisses et de blaireau, 5 vélos, 3 matras, 6 loupes-cerviers, 1 rétro, 2 sacs à main, 2 sacs à dos, qui ont été vendus aux marchands de fourrures, de cette ville.

LA PREMIERE COMMUNION
Ce matin, à ce lieu la Première Communion a eu lieu. Prés de 90 enfants, garçons et filles, se sont approchés de la Table Sainte. La messe a été dite par Mgr Blais, qui a aussi prononcé l'allocution et donné la confirmation aux enfants.

PELLETIERES
Le nommé Bernier, de Mont-Louis, qui avait en sa possession trois peaux de castor qui ont été saisies par le détective Sylvain, avait, en outre, 50 peaux d'écrevisses et de blaireau, 5 vélos, 3 matras, 6 loupes-cerviers, 1 rétro, 2 sacs à main, 2 sacs à dos, qui ont été vendus aux marchands de fourrures, de cette ville.

ORANGES ET CITRONS
C'est hier, qu'à ce lieu à Montréal, la vente de fruits de la Compagnie des premiers transatlantiques arrivés dans notre port.

ENQUETE DU CORONER
L'enquête du coroner, tenue hier après-midi, sur le cadavre de Charles Pinhey, le jury du coroner a rendu le verdict de trouvé mort.

POURQUERIR LA GRIPPE EN DEUX JOURS
Laxative Bromo-Quinine calme la cause.

Nouvelles maritimes

Le steamer "Ashanti"

Morgan va révolutionner le transit océanique

Le steamer "Rosarion" de Londres, a été signalé à Cap Race, hier. Le steamer "Ontario" est passé en notre port, hier soir, en route pour Montréal.

Le steamer "Lake Superior", de Liverpool, est passé hier à Cap Race, et sera dans notre port, demain soir. Ce vapeur à son bord 21 passagers de première classe, 50 de seconde classe et 180 d'entrepont.

Le steamer "Lydia", venant de Bristol, est passé à la Pointe à la Renommée, hier, et sera dans notre port, ce soir. Il a à son bord 90 tonnes de fret pour Québec.

Le steamer "Mexican" capitaine Parker, venant d'Anvers, est arrivé, hier, en notre port, et a continué à Montréal, où il doit décharger sa cargaison, qui est pour Montréal exclusivement. Le "Mexican" reviendra à Québec, pour prendre sa cargaison et prendre la place du "Belgian", aux éleveurs du Grand-Nord.

Le steamer "City of London", tiendra une ligne de fret entre Québec et Montréal, durant la saison d'été.

Le steamer "Anisian" est passé, hier, à Cap Race.

Le steamer "ASHANTI"
M. W. Simons, maître du navire, L. P. Brunelle, surveillant de la ligne Lloyds en notre port, et John Macdonald, de New-Jersey, représentant des assureurs, ont terminé leur examen du steamer "Ashanti".

MORGAN VA REVOLUTIONNER LE TRANSIT OCEANIQUE
Paris, 8 mai.—M. J. Hierpont Morgan a préparé les plans pour la construction de deux steamers qui seront d'une grande richesse, et ne serviront qu'à transporter les passagers qui ne regardent pas à payer des prix élevés pour jouir de tout le luxe possible durant une traversée de l'océan.

CHASSE A LA KERMESS
Le nommé Bernier, de Mont-Louis, qui avait en sa possession trois peaux de castor qui ont été saisies par le détective Sylvain, avait, en outre, 50 peaux d'écrevisses et de blaireau, 5 vélos, 3 matras, 6 loupes-cerviers, 1 rétro, 2 sacs à main, 2 sacs à dos, qui ont été vendus aux marchands de fourrures, de cette ville.

LA PREMIERE COMMUNION
Ce matin, à ce lieu la Première Communion a eu lieu. Prés de 90 enfants, garçons et filles, se sont approchés de la Table Sainte. La messe a été dite par Mgr Blais, qui a aussi prononcé l'allocution et donné la confirmation aux enfants.

PELLETIERES
Le nommé Bernier, de Mont-Louis, qui avait en sa possession trois peaux de castor qui ont été saisies par le détective Sylvain, avait, en outre, 50 peaux d'écrevisses et de blaireau, 5 vélos, 3 matras, 6 loupes-cerviers, 1 rétro, 2 sacs à main, 2 sacs à dos, qui ont été vendus aux marchands de fourrures, de cette ville.

ORANGES ET CITRONS
C'est hier, qu'à ce lieu à Montréal, la vente de fruits de la Compagnie des premiers transatlantiques arrivés dans notre port.

ENQUETE DU CORONER
L'enquête du coroner, tenue hier après-midi, sur le cadavre de Charles Pinhey, le jury du coroner a rendu le verdict de trouvé mort.

POURQUERIR LA GRIPPE EN DEUX JOURS
Laxative Bromo-Quinine calme la cause.

DEMANDES

AVIS DE FAILLITE

Dion & Frère

Avis est par le présent donné que les dits Insolvable ont fait une cession volontaire de leurs biens pour le bénéfice de leurs créanciers.

Toutes personnes ayant des réclamations contre cette succession sont requises de les produire devant moi le plus tôt possible.

V. E. PARADIS,
Cessionnaire-Syndic
Bureau : 44, rue Dalhousie,
Bâtisse de la Cie du Richelieu,
Québec, 9 mai 1901.

VENTE A L'ENCAN

Par Jacques & Cie
Vente à l'encan de Meubles de cuisine, Tapis, Poêle de cuisine et autres.

VENDEUR, LE 10 MAI, A 11 H. 30 P.M.
A notre salle, No. 264, rue St-Joseph, St-Roch.

Nous avons reçu instruction de vendre à l'encan, le 10 mai, à 11 h. 30 p.m., à notre salle, une quantité de meubles de cuisine, tapis, poêle de cuisine, etc.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame E. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE FILLE DE SALLE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

AVIS DE FAILLITE

Dion & Frère

Avis est par le présent donné que les dits Insolvable ont fait une cession volontaire de leurs biens pour le bénéfice de leurs créanciers.

Toutes personnes ayant des réclamations contre cette succession sont requises de les produire devant moi le plus tôt possible.

V. E. PARADIS,
Cessionnaire-Syndic
Bureau : 44, rue Dalhousie,
Bâtisse de la Cie du Richelieu,
Québec, 9 mai 1901.

VENTE A L'ENCAN

Par Jacques & Cie
Vente à l'encan de Meubles de cuisine, Tapis, Poêle de cuisine et autres.

VENDEUR, LE 10 MAI, A 11 H. 30 P.M.
A notre salle, No. 264, rue St-Joseph, St-Roch.

Nous avons reçu instruction de vendre à l'encan, le 10 mai, à 11 h. 30 p.m., à notre salle, une quantité de meubles de cuisine, tapis, poêle de cuisine, etc.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame E. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE FILLE DE SALLE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.

UNE DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE BONNE SERVANTE
Madame J. A. Parent, 20, rue St-Joseph, 9 mai-3.